

LES FORMALITÉS DE DÉDOUANEMENT À L'EXPORT

Les formalités accomplies auprès du GUCE par les transitaire / CAD se résument aux opérations suivantes :

- ❑ Dépôt de la déclaration en douane et obtention du BAE,
- ❑ Remise de la demande de l'AVI à la SGS,
- ❑ Règlement des AVI auprès de la banque,
- ❑ Paiement au trésor les droits et taxes des importations inférieures à 2 millions de FCA,
- ❑ Obtention du certificat phytosanitaire (exportation) ou du PV d'inspection phytosanitaire (importation),
- ❑ Retrait de la facture des redevances portuaires et règlement de ces factures auprès de la banque,
- ❑ Domiciliation des opérations auprès des banques et du service des changes,
- ❑ Règlement des redevances et cotisations café – cacao.

La procédure de dédouanement à l'import répartie les formalités en trois phases. Les formalités précédant l'arrivée des marchandises au port autonome de Douala ; les formalités accomplies immédiatement à l'arrivée des marchandises et enfin le dédouanement proprement dit.

Les exportations se répartissent sur trois grandes familles de produit.

- ❑ Le bois
- ❑ Le cacao / café
- ❑ Les produits manufacturés.

Afin de faciliter la compréhension de cette fiche, nous vous conseillons la lecture des fiches suivantes publiées dans la même rubrique du site de Logistique conseil

- ☞ La catégorisation des marchandises
- ☞ La liste des « sigles du transit au Cameroun »
- ☞ Le glossaire du transit au Cameroun
- ☞ Les formalités externes au GUCE
- ☞ Droits et taxes payables à l'import et à l'export
- ☞ Diagramme des formalités Import et Export
- ☞ Les régimes douaniers au Cameroun

1. Les formalités préalables avant l'arrivée du navire d'embarquement au port autonome de Douala

	FORMALITÉS PREALABLES	ADRESSE	DOCUMENT À PRÉSENTER	DOCUMENTS DÉLIVRÉS	DÉLAIS
	Obtention de la DE	Organisme mandataire		DE en 06 exemplaires	
	Domiciliation de la DE ou F1 <i>(en 2 étapes - Banque / service de change)</i>	Banque de votre choix au GUCE	<p><u>Pour les produits manufacturés</u> DE ou F1 timbrée en 6 exemplaires Facture pro format (02 exemplaires) La chemise appropriée Bond de commande ou liste de colisage</p> <p><u>Pour le bois</u> DE ou F1 timbrée en 6 exemplaires Facture pro format (02 exemplaires) Bulletin de spécification Le contrat de vente La chemise appropriée</p> <p><u>Pour le cacao / café</u> DE ou F1 timbrée en 6 exemplaires Facture pro format (02 exemplaires) La chemise appropriée Le récépissé</p>	DE ou F1 Domicilié	
		Cellule du service de change au GUCE	<p>F1 domicilié <i>Saisie par l'opérateur de la cellule de change dans le système SYDONIA des éléments de cette opération financière</i> <i>Apposition du visa sur les exemplaires de F1</i></p>	F1 (4 exemplaires) <i>Le CAD les remettra ensuite à la banque de domiciliation et à la douane</i>	

Suite	FORMALITÉS PREALABLES	ADRESSE	DOCUMENT À PRÉSENTER	DOCUMENTS DÉLIVRÉS	DÉLAIS
	Facturation de la redevance PAD	Cellule PAD du GUCE	<p><u>Pour le bois</u> Bulletin de spécification (grumes) Liste de colisage</p> <p><u>Pour le cacao / café</u> Liste de colisage</p> <p><u>Pour les autres produits</u> Liste de colisage Tickets de pesée</p>	Facture récapitulant toutes les redevances portuaires	
	Paiement de la redevance PAD	Banque de votre choix au GUCE	Facture des redevances portuaires	Reçu de paiement des redevances portuaires	
	Paiement de la redevance ONCC / CICC	Cellule ONCC du GUCE	Liste de colisage Décompte manuel Les chèques au nom de ONCC et CICC	Reçu de paiement des redevances ONCC et CICC	
	Obtention du certificat phytosanitaire <i>(bois et autres produits différents du cacao et du café)</i>	Cellule phytosanitaire du GUCE	Demande timbrée Liste de colisage Bulletin de spécification	Certificat phytosanitaire	

Note préalable sur le traitement du cacao/café

Les opérateurs doivent savoir que certains traitements du cacao/café peuvent atteindre 72 heures. Afin de ne pas rater leur embarquement, ils peuvent initier ces traitements par anticipation en se rapprochant de l'une des entreprises de traitement agréées et du service phytosanitaire.

Des lots de café/cacao peuvent être traités à l'avance et stockés dans les magasins entrant dans l'une des chaînes de salubrité définies au port de Douala. La liste de ces chaînes de salubrité est affichée au GUCE.

Un lot de cacao/café traité à l'avance et stocké dans un magasin de chaîne de salubrité est immédiatement certifié par le service phytosanitaire.

2. Les formalités de déclaration des produits manufacturés soumis à la TVA

Sur la base d'un bordereau d'instruction reçu de l'exportateur, le commissionnaire agréé en douane saisit les éléments du dossier d'exportation

	FORMALITÉS DE DEDOUANEMENT	ADRESSE	DOCUMENT À PRÉSENTER	DOCUMENTS DÉLIVRÉS	DÉLAIS
	Edition de la DD par le CAD	Ordinateur connecté au système SYDONIA	Liste de colisage Bulletins de qualité délivrés par des sociétés habilitées Ordre de transit	DD (impression papier)	
	Traitement du dossier en douane	Cellule « Recevabilité » de la douane	DD (copie papier) Bon de commande Facture définitive domiciliée Reçu attestant du règlement de la commande en cas de paiement cash ou DE/SGS ou la F1 avec domiciliation bancaire Caution confraternelle (pour des exportations en direction des pays de la CEMAC) Certificat EUR 1 (pour les exportations en destination de l'UE) Certificat de circulation (pour les exportations en destination de la zone CEMAC) Certificat d'emportage pour les exportations en conteneurs) Demande ou mandat pour TEL Reçu de paiement de la redevance PAD	BAE (bon à embarquer)	

3. Les formalités de déclaration du bois (grumes et débités)

Sur la base d'un bordereau d'instruction reçu de l'exportateur, le commissionnaire agréé en douane saisit les éléments du dossier d'exportation

	FORMALITÉS DE DEDOUANEMENT	ADRESSE	DOCUMENT À PRÉSENTER	DOCUMENTS DÉLIVRÉS	DÉLAIS
	Obtention du BDT	Cellule de l'organisme mandataire au GUCE		BDT directement transmis à la banque Une copie est fournie au CAD	
	Paiement des droits	Banque au GUCE	BDT reçu préalablement	Reçu de paiement des droits BDT acquitté	
	Edition de la DD par le CAD	Ordinateur connecté au système SYDONIA	Tous les documents établis lors des formalités préalables + ceux énumérés ci-dessous (sauf DD)	DD (impression papier)	
	Traitement du dossier en douane	Cellule « Recevabilité » de la douane au GUCE	DD (impression papier) Certificat de circulation Certificat phytosanitaire Quitus fiscal F1, domiciliation d'exportation BDT acquitté + Reçu de banque Bon de commande ou contrat de vente Facture définitive Bulletin de spécification Convention CITES (pour essences protégées) Certificat d'origine MINEF (pour essences protégées) Demande ou mandat pour TEL Reçu de paiement de la redevance PAD	BAE (bon à embarquer)	

4. Les formalités de déclaration d'autres produits

Sur la base d'un bordereau d'instruction reçu de l'exportateur, le commissionnaire agréé en douane saisit les éléments du dossier d'exportation

FORMALITÉS DE DEDOUANEMENT	ADRESSE	DOCUMENT À PRÉSENTER	DOCUMENTS DÉLIVRÉS	DÉLAIS
Edition de la DD par le CAD	Ordinateur connecté au système SYDONIA	Tous les documents établis lors des formalités préalables + ceux énumérés ci-dessous (sauf DD)	DD (impression papier)	
Traitement du dossier en douane	Cellule « Recevabilité » de la douane	<p><u>Pour les exportations de bois ouvrés</u></p> <p>DD D15 pour (PFI hors de Douala) Bulletin de spécification Certificat phytosanitaire F1, domiciliation de l'exportation Certificat d'origine EUR 1 (pour les exportations en destination de l'UE) Certificat d'emportage pour les exportations en conteneurs) Demande ou mandat TEL Reçu de paiement de la redevance PAD</p> <p><u>Pour les exportations d'autres produits</u></p> <p>Certificat d'origine EUR 1 (pour les exportations en destination de l'UE) Certificat phytosanitaire Bon de commande Facture définitive Certificat de déménagement (effets personnels usagers) F1, domiciliation bancaire de l'exportation ou DE/SGS Demande ou mandat TEL Certificat d'emportage pour les exportations en conteneurs) Convention CITES (pour les essences protégées) Autorisation MINCULT (pour exportation des objets d'art) Reçu de paiement de la redevance PAD</p> <p><u>Pour les embarquements sur déclaration provisoire</u></p> <p>Demande timbrée Certificat phytosanitaire Certificat d'emportage pour les exportations en conteneurs) Déclaration provisoire D6 Demande ou mandat TEL Reçu de paiement de la redevance PAD</p>	BAE (bon à embarquer)	

5. Les formalités de déclaration du cacao / café

Sur la base d'un bordereau d'instruction reçu de l'exportateur, le commissionnaire agréé en douane saisit les éléments du dossier d'exportation

	FORMALITÉS DE DEDOUANEMENT	ADRESSE	DOCUMENT À PRÉSENTER	DOCUMENTS DÉLIVRÉS	DÉLAIS
	Edition de la DD par le CAD	Ordinateur connecté au système SYDONIA	Tous les documents établis lors des formalités préalables + ceux énumérés ci-dessous (sauf DD)	DD (impression papier)	
	Traitement du dossier en douane	Cellule « Recevabilité » de la douane	DD (copie papier) Bulletins de vérification Quitus fiscal DE/SGS Reçu de paiement de la redevance ONCC / CICC Certificat d'emportage pour les exportations en conteneurs) Demande ou mandat pour TEL Reçu de paiement de la redevance PAD	BAE (bon à embarquer)	

6. Les formalités de déclaration en transit / réexportation

Sur la base d'un bordereau d'instruction reçu de l'exportateur, le commissionnaire agréé en douane saisit les éléments du dossier d'exportation

	FORMALITÉS DE DEDOUANEMENT	ADRESSE	DOCUMENT À PRÉSENTER	DOCUMENTS DÉLIVRÉS	DÉLAIS
	Edition de la DD par le CAD	Ordinateur connecté au système SYDONIA	Tous les documents établis lors des formalités préalables + ceux énumérés ci-dessous (sauf DD)	DD (impression papier)	
	Traitement du dossier en douane	Cellule « Recevabilité » de la douane	Certificat d'origine ou Certificat d'origine OIC (pour café de RDC), Certificat phytosanitaire du pays d'origine Certificat de circulation ou EUR 1 (pour export à destination de l'U E) Copie D 15 ET D 6 Feuille de route ou lettre de voiture internationale ou bordereau déchargement CAMRAIL, Bulletin de spécification de l'essence (bois en grumes ou débités), Bulletin de vérification (pour café RCA), Certificat de qualité (pour café RDC) Confirmation d'inspection SGS (bois en grumes ou débité origine RCA), Convention CITES (pour essences protégées) Certificat d'empotage, Demande ou mandat pour TEL Reçu paiement redevance PAD	BAE (bon à embarquer)	

NB : Après l'arrivée du SYDONIA, la délivrance des BAE et BAT a été remplacée par une nouvelle procédure. Des recherches sont actuellement menées là-dessus.